

Bénin : qui a donné l'ordre aux militaires tués de monter à l'assaut sans tirer ?

écrit par Conan | 18 mai 2019



UN CASSE-PIPE ELECTORALISTE ?

C'est une question que l'on peut décemment se poser après avoir vu avec quelle prestance narcissique l'"enfant Roi-Guerrier" s'en est allé, seul, passer les troupes en revue, lors de l'hommage rendu aux Invalides à nos deux héros des commandos marine...

Sauf erreur, le protocole militaire impose l'accompagnement par un officier de haut rang. Aux Invalides, celui-ci est généralement le Gouverneur militaire de Paris... Mais, bon, tout ce folklore rappellerait peut-être trop l'ancien monde ...et ...merci Brigitte pour tes cours de maintien !!... La politique spectacle bientôt primée à Cannes ???

.

L'intervention dans laquelle nos deux valeureux garçons sont tombés nous amène à nous interroger sur la ligne de conduite de l'Etat-major des armées. Si, toutefois, la décision de sauvetage d'otages ou de civils en danger relève bien de la

compétence de l'E.M.A.. En effet, après l'attentat du Bataclan, le 13 Novembre 2015, nous nous souvenons que le Général Le Ray-Gouverneur militaire de Paris-avait répondu à la commission de l'Assemblée Nationale qui enquêtait sur les raisons de l'ordre donné aux huit soldats de l'opération "Sentinelle" de ne pas intervenir dans la place où il y eut pourtant 90 morts et des centaines de blessés, en énonçant le principe suivant : << ***Il est impensable de mettre des soldats en danger dans l'espoir hypothétique de sauver d'autres personnes***>> ...Il est vrai que cela se passait sous la mandature précédente. Ayant, depuis, changé de "Chef des Armées", aurions-nous aussi changé de stratégie militaire?

.

Il semblait que jusqu'ici, le titre de "Chef des Armées" n'était qu'était qu'officiel et virtuel, sauf la décision de déclencher le "feu nucléaire", car il est des métiers où le professionnalisme est indispensable, et, tout spécialement celui de chef de guerre ayant l'expérience du terrain.

La rumeur circulant qu'afin de préserver la vie des otages, les deux commandos avaient ordre de monter à l'assaut sans arroser l'ennemi –ce qui est difficilement évitable dans ce genre d'opération – il serait intéressant de savoir de qui émanait cet ordre...

.

L'Assemblée Nationale prendra-elle l'initiative de créer une commission à ce sujet ?...